Les étudiants en médecine continuent de tenir tête à Louardi

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-09-23 01:19:07 - Vu sur pharmacie.ma

Les étudiants en médecine et le ministère de la santé semblent aussi déterminés l'un que l'autre à remporter la bataille qui les oppose concernant l'avant-projet de loi pour le service national de santé. Une mesure jugée nécessaire par le ministère de la santé, mais injuste par les étudiants, qui la considèrent comme la fuite en avant d'un département en manque de moyens et de ressources.

Une semaine après la réunion entre les représentants des étudiants à ceux des deux ministères concernés, à savoir le ministère de la santé et celui de l'enseignement supérieur, les deux départements viennent de rendre public un communiqué conjoint qui détaille leur position. Le raisonnement avancé par la partie gouvernementale est simple. «L'accès à la santé est un droit constitutionnel que le ministère se doit de garantir, alors que le Maroc fait partie des 57 pays qui souffrent le plus d'une pénurie de ressources humaines médicales», peut-on lire sur le communiqué. Un argument que le ministre de la santé, El Houssaine Louardi, a plusieurs fois réitéré. C'est bien là que se situe le problème selon les étudiants. «Le ministère a programmé cette rencontre pour nous convaincre, non pas pour discuter avec nous», nous déclare Jaouad Faraj, président de l'Association d'alliance des lauréats et des étudiants de médecine au Maroc. «Ce que nous voulons, c'est un dialogue réel autour du fond du projet de loi», explique-t-il, notant que le ministre de la santé n'a à aucun moment rencontré lui-même les étudiants, «ni pendant les réunions ni sur les plateaux de télévision».

Que reprochent les étudiants en médecine à ce projet de loi? «C'est une façon d'éviter de recruter pour la fonction publique. On fera travailler les nouveaux lauréats pendant deux ans, puis ils se retrouveront au chômage», explique Jaouad Faraj. Selon lui, une manière plus équitable de garantir les services de santé pour l'ensemble des citoyens marocains serait l'augmentation du nombre de postes budgétaires, et l'adoption de mesures d'encouragement de l'emploi dans des zones enclavées.

Pourtant, si l'on en croit le ministère de la santé, d'un côté, les concours de recrutement organisés par le ministère connaissent une faible participation des médecins, de l'autre, plusieurs médecins ne rejoignent pas leurs postes lorsqu'ils sont affectés dans des zones reculées.

Face à l'entêtement des deux parties, la situation semble être arrivée à une impasse. Cette année sera-t-elle une année blanche pour les étudiants en médecine ? Affaire à suivre.